

## Retarder son entrée à l'EFB et LLM

Par **Kstlemah**, le 10/07/2025 à 15:02

Bonjour,

Je m'apprête à rentrer en master 1 à la rentrée, et j'envisage de passer le CRFPA l'été prochain. Seulement, et même après avoir consulté le site de l'EFB, je suis totalement perdu et aimerais avoir votre aide :

J'aimerais tout d'abord savoir s'il est bien possible de retarder son entrée à l'école d'avocat, et si, le cas échéant, dans l'hypothèse où je suis admis au concours en Master 1, je pouvais réaliser un LLM en fin de Master 2. Autrement dit, est-ce qu'en retardant d'un an mon entrée à l'EFB, je suis obligé d'y entrer en fin de master 2, ou puis-je réaliser un LLM juste après le master 2, puis seulement entrer à l'EFB ?

Je souhaiterais en outre savoir si, dans la même hypothèse (concours en Master 1 mais entrée à l'EFB retardée), il m'était possible de réaliser un programme grande école d'une école de commerce après le master 2, puis seulement d'entrer à l'EFB.

J'en profite également pour vous demander s'il vous semble nécessaire de réaliser un stage en Master 1, puis d'enchaîner sur la préparation estivale du CRFPA, ou au contraire si un tel enchaînement est déconseillé.

Je m'excuse si le sujet a déjà été abordé, auquel cas n'hésitez pas à me rediriger vers le post adéquat et je supprimerai mon post. Je vous remercie d'avance pour vos retours qui j'espère m'y permettront d'y voir plus clair à ce sujet.

Par **Crazy student**, le 11/07/2025 à 21:42

Bonjour,

tout d'abord renseignez vous sur la possibilité de passer le CRFPA avec un M1. Je ne suis plus l'actualité, mais aux dernières nouvelles un M2 est désormais nécessaire, donc il faudrait attendre l'année du M2.

Ensuite, oui il est possible de retarder son entrée à l'école des avocats.